Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-200054880-20260303-2026_24-DE

Date de convocation :
24 février 2026

Convocation affichée le:
24 février 2026

Compte rendu affiché le:
3 mars 2026

Nombre de membres :

Effectif légal : **19**

En exercice : **19**

Présents : **16**

Votants : **18**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DU LOU DU LAC

SEANCE DU 2 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle du Lou du Lac, s'est réuni à la mairie en séance publique, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick HERVIOU, Maire de la commune de La Chapelle du Lou du Lac.

Etaient présents :
HERVIOU Patrick, ROUAULT Yves, BOUILLET Isabelle, GAUTIER Alain, MANCHERON Françoise, HERVIOU Fabrice, PERCHEREL Jean-Claude, POTTIER Isabelle, DAUGAN Yannick, LOUISFERT- GAUTIER Sandrine, VISSET Cécile, POULAIN Alan, DAY Estelle, PERCHEREL Linda, TIREL Cédric, AUVÉ Fabrice

Etaient Excusés : BOSSARD Isabelle, EON Marie-Noëlle (pouvoir à P. HERVIOU), DESPRES Nadège (pouvoir à F. HERVIOU),
Absents :

Un scrutin a eu lieu, Madame MANCHERON Françoise, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Travaux de voirie – sollicitation subvention Ambitions Communes (2026-24)

Monsieur le Maire rappelle au conseil le résultat de l'appel public à la concurrence relatif aux travaux de d'aménagements de voirie dans divers secteurs de la commune.

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine par l'intermédiaire du dispositif Ambitions Communes et propose au conseil de solliciter cette aide financière dans les conditions suivantes :

DÉPENSES HT			**RECETTES**	
Maitrise d'œuvre	13 410,00 €		DETR	72 366,01 €
Travaux	206 081,61 €		**CD 35 – Ambitions Communes**	**18 362,65 €**
Divers (insertion presse)	385,54 €		Amendes de police	16 000,00 €
			CD 35 – bande de roulement	4 800,00 €
			autofinancement	108 348,49 €
TOTAL	219 877,15 €		TOTAL	219 877,15 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-200054880-20260303-2026_24-DE

- **Sollicite** auprès du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine une subvention Ambitions Communes de 18 362,65 €, pour le financement des travaux d'aménagements de voirie dans divers secteurs de la commune ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Le Maire
Patrick HERVIOU

Transmis au représentant de l'état le : 03/02/2026 Reçue en Préfecture le : Notifiée le :	Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L2131.1 du Code Général des Collectivités Territoriales. A la Chapelle du Lou du Lac, le 03/02/2026